

VISIO - Code Général de la Fonction Publique : maîtriser les changements et sécuriser la gestion RH

TOOJEC

En Visio-conférence, de 9h00 à 12h00

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

Comprendre la structure générale du CGFP et la logique de codification
Identifier rapidement les articles applicables aux situations RH courantes
Intégrer les modifications apportées par le décret n° 2025-695

Public Visé

Directeurs, Directeurs des ressources humaines, Responsables des ressources humaines, Gestionnaires de personnels

Pré Requis

Avoir des connaissances statutaires de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Comprendre la structure générale du CGFP et la logique de codification
Identifier rapidement les articles applicables aux situations RH courantes
Intégrer les modifications apportées par le décret n° 2025-695

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la visio-conférence, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

Module 1 – Introduction et cadre juridique

- Rappel des principes de la fonction publique et des sources normatives
- La place du CGFP dans le panorama réglementaire
- Présentation des décrets portant dispositions réglementaires du CGFP (décrets n° 2024-1038 et n° 2025-695) : objectifs, portée et dates d'entrée en vigueur

Module 2 – Structuration et modifications du CGFP

- Architecture générale du code : parties législative et réglementaire
- Rappel du décret n° 2024-1038 : impacts et nouvelles dispositions
- Focus sur le Livre III réglementaire : recrutement et procédures associées
- Impacts du décret n° 2025-695 sur les livres I et II (harmonisation et abrogations)
- Table de correspondance anciens textes → nouveaux articles

Module 3 – Méthodologie de recherche rapide et outils numériques

- Techniques pour trouver un article rapidement (sommaire, index, mots-clés)
- Utilisation de Légifrance pour vérifier l'actualité des textes
- Identifier les articles modifiés par le décret et suivre la veille juridique

Module 4 – Application pratique aux missions RH

Module 5 – Synthèse et plan d'action

- Synthèse des points clés et bonnes pratiques
- Mise en place d'une routine de veille juridique pour rester à jour

Supports et outils fournis :

- Table de correspondance anciens textes → nouveaux articles

Méthodes pédagogiques :

- Cas concrets issus du quotidien RH

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, spécialiste du statut de la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et

Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adijaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

3.00 Heures

De 3 à 30 Personnes

Inter (Par personne) : 360.00

0.5 Jour

Inter Adhérent (Par personne) : 320.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adijaj.org